

## Rapport N° 232

### **Renouvellement des outils géomatiques pour la gestion des réseaux souterrains** Demande d'un crédit d'investissement de CHF 467'620.- TTC.

---

Nyon, le 22 septembre 2015

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission chargée d'examiner le préavis No 232 s'est réunie mercredi 9 septembre 2015. Elle était formée de Mmes Inès Abeya et Béatrice Enggist, et MM. Luigi Altieri, Dominique Karlen, Jean-Claude Mermilliod (président-rapporteur), Olivier Monge et Jean-Pierre Vuille. Mme Taïna Pieren était excusée. La Municipalité était représentée par Mr Claude Uldry, Municipal, et Mme Yvonne Winteler, cheffe de service. La commission les remercie pour leur explications et la présentation faite de la situation informatique.

En préambule, Mr Uldry précise que les modifications apportées à la seconde version du préavis ne concerne que le titre (dont la dernière phrase faisait double emploi) et la suppression du montant de la contribution de TRN, qui sera adopté lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration. Pour tout le reste, le texte est identique au préavis original.

#### **Présentation du contexte**

Madame Winteler a présenté l'historique du développement de la géomatique à Nyon, à partir du préavis 163 de 2005 qui a permis la mise en place du Système d'information du territoire (SIT). En 2010, des problèmes ont été rencontrés lors de la mise à jour du logiciel, de sorte qu'en 2011 le projet de mise à jour a été suspendu : la nouvelle version ne fonctionnait pas correctement et le fabricant n'a pas apporté le support nécessaire. Une stratégie de renouvellement a été développée pour migrer différents modules vers d'autres logiciels.

De 2012 à 2014, 18 modules simples ont été migrés vers le logiciel libre QGIS. Ils concernent une série de données de surface, tels que le patrimoine communal, les pompiers, les déchets, le mobilier urbain, etc.

De 2013 à 2014, le nouveau portail cartographique (géoportail) a été mis en place (pour ordinateur et téléphone mobile).

De 2015 à 2017 est prévue la migration des données des réseaux souterrains. C'est le sujet du présent préavis.

En effet, la mise à jour du logiciel actuel, Topobase, ne fonctionne pas bien, la fin du support de la version actuelle a été annoncée pour fin 2013. De plus, cette version n'est pas compatible avec Windows 7, ce qui oblige de faire tourner une machine virtuelle sous Windows XP. Pour toutes ces

raisons, la Municipalité a décidé de remplacer ce logiciel par un autre outil de gestion du cadastre souterrain.

Sont concernés, pour les Services industriels, les réseaux d'électricité, d'eau et de gaz, ainsi que le téléseuil, et pour le Service Travaux et environnements les réseaux d'assainissement (eaux claires et eaux usées).

Il est apparu que la solution QGIS ne permettait pas de gérer la partie électricité et le téléseuil, mais que les modules électricité et téléseuil de GEONIS, de Geocom, basé sur ARGIS, offrait une très bonne solution (Appel d'offre de gré à gré). Par contre, un appel d'offre sur invitation (4 vendeurs) a été lancé pour les modules Eau, Gaz et Assainissement. La solution GEONIS s'est révélée être la meilleure.

La mise en œuvre, après acceptation du crédit par le Conseil, est prévue de janvier à décembre 2016.

Étant donné le travail de mise en place du logiciel et de migration des données, Mme Winteler a clairement démontré que les deux postes de l'unité de géomatique sont importants pour assurer la réalisation du projet dans les délais prévus. Pour cela, le Conseil doit confirmer la dotation de deux EPT de l'unité géomatique. En effet le deuxième poste avait été accordé pour une période transitoire de 3 ans. Le travail ne manquera pas à la fin de la migration, il faudra en effet constamment mettre à jour les données. Si les différents services préparent les informations, ils ne sont pas formés pour saisir les données et modifier la base de données.

De plus une nouvelle loi sur la géo-information est en préparation qui assignera aux communes des tâches de mise à disposition de données géographiques dans quelques 15 domaines, tels que routes, STEP, plan d'évacuation des eaux (PGE), etc. La liste précise n'en est pas encore connue.

## **Discussion**

La discussion a essentiellement porté sur les ressources supplémentaires possibles pour financer en partie ce crédit. Il est apparu qu'il n'y a pas d'autres sources, en dehors des contributions de TRN et des SI. En effet, la loi actuelle sur l'information ne permet pas de faire payer les données mises à disposition.

Plusieurs commissaires qui ont utilisé le portail cartographique (géoportail) en ont souligné la qualité et porté une appréciation très positive.

## **Conclusions**

La commission, unanime, soutient le projet de remplacement du logiciel actuel par un logiciel plus récent, compatible avec Windows 7, qui permettra de gérer les données de façon plus satisfaisante et d'assurer le bon fonctionnement des Services de la Ville.

En outre, la dotation de deux EPT à l'unité géomatique est indispensable vu la charge de travail immédiate et futur. Elle demande donc au Conseil de confirmer cette dotation.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

## **Le Conseil communal de Nyon**

**vu** le préavis N° 232 concernant le renouvellement des outils géomatiques pour la gestion des réseaux souterrains,

**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 467'620.- pour le renouvellement des outils géomatiques de gestion des réseaux souterrains ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 – Dépenses du patrimoine administratif, dépense amortissable en 5 ans ;
3. d'accorder un crédit annuel de CHF 88'000.- aux budgets 2017 et suivants sur le compte N° 191.3157.00 du Service informatique et population ;
4. de confirmer le deuxième ETP de l'unité géomatique, sans augmentation du budget.

La Commission :

ABEYA Inès  
ENGGIST Béatrice  
PIEREN Taïna  
ALTIERI Luigi  
KARLEN Dominique  
MERMILLIOD Jean-Claude, président-rapporteur  
MONGE Olivier  
VUILLE Jean-Pierre